



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Secteur du loisir indoor - Crise sanitaire

Question écrite n° 32652

Texte de la question

M. Charles de la Verpillière appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur la situation du secteur d'activité du loisir *indoor* depuis le début de la crise sanitaire. En effet, le loisir *indoor* a subi de plein fouet le confinement et les fermetures administratives afférentes de ses établissements, enregistrant sur une durée de plus de trois mois un chiffre d'affaires nul. Par ailleurs, les charges n'ont, bien souvent, pas tari puisque, malgré les dispositions gouvernementales en ce sens, rares sont les bailleurs ayant effectivement appliqué une exonération temporaire de loyers. Par ailleurs, la reprise d'activité est très lente et s'avère bien en-deçà des projections les plus pessimistes réalisées au sortir du confinement. En effet, malgré les dispositions prises par les professionnels du secteur pour assurer la sécurité sanitaire sur leurs sites, le loisir *indoor* pâtit de l'image d'une pratique en lieu clos, qui pénalise le retour des quelques 30 millions de clients enregistrés en 2019. Le soutien du loisir *indoor* s'avère vital pour les 5 000 entreprises que dénombre le secteur, majoritairement des TPE et PME dans lesquelles les dirigeants ont investi leurs économies personnelles. Il s'agit en outre de préserver l'emploi de près de 30 000 salariés et éviter ainsi une vague de licenciements massifs, ainsi que l'équilibre social que leur activité contribue à entretenir au sein des territoires. Aussi, il lui demande s'il envisage la création d'un fonds de compensation spécifique, sur le modèle de celui créé en faveur des discothèques, afin de sauvegarder l'activité du secteur du loisir *indoor*.

Données clés

Auteur : [M. Charles de la Verpillière](#)

Circonscription : Ain (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32652

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 septembre 2020](#), page 6571

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)